Année académique 2022 - 2023 Domaine Agronomique

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AA 330 Activités d'insertion professionnelle			
Code	AGAA3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	28 C	Volume horaire	325 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Jonathan SCAUFLAIRE** (jonathan.scauflaire@helha.be)		
Coefficient de pondération		280	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les activités d'intégration professionnelle se déroulent sur une période de 14 semaines et sont l'aboutissement de la formation. Elles permettent à l'étudiant d'intégrer l'ensemble de ses apprentissages tant dans ses aspects techniques, de communication et humains.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Informer, communiquer et travailler en équipe**
- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés

Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer unesprit critique
- 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales

Compétence 3 **Maîtriser les principes de base de la gestion**
- 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer

Compétence 4 **Collaborer auxs activités d'analyses, de services à la collecivité et aux projets de recherche**
- 4.1 Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
- 4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
- 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- 4.5 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche

Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**
- 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

Compétence AI 6 **Assurer le fonctionnement d'unités de production agro-industrielles et biotechnologiques et s'y intégrer**
- AI 6.1 Mettre en œuvre et/ou adapter un processus technologique, biologique, chimique ou physique
- AI 61.2 Gérer des unités pilotes
- AI 6.3 Participer au processus de gestion de la qualité (par exemple : HACCP, ISO, sensibilisation et formation du personnel, audits, ...)

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant

- s'intègre et s'adapte à la réalité professionnelle dans ses aspects techniques et humains;
- développe ses aptitudes à la responsabilité, à l'autonomie et à l'intégration dans un environnement professionnel;
- met en application la formation théorique et pratique qu'il a acquise au cours de ses études;
- acquiert de nouvelles connaissances;
- s'initie à de nouvelles techniques;
- prend en charge une partie de sa formation par la recherche de la connaissance et de la maitrise d'un domaine particulier;
- développe ses aptitudes à l'analyse, à la synthèse et à la communication;
- rédige un document présentant le travail et les résultats obtenus durant le stage;
- présente oralement une synthèse de ce travail à un jury;
- répond aux questions du jury et se défend lors d'une discussion suivant la présentation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGAA2B08, AGAA2B10, AGAA2B14, AGAA2B15
Corequis pour cette UE : AGAA3B01, AGAA3B03

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGAA3B08A	Stage	275 h / 15 C
AGAA3B08B	TFE	50 h / 13 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 280 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

AGAA3B08A	Stage	150
AGAA3B08B	TFE	130

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de l'UE est calculée sur base d'une moyenne géométrique tenant compte de la pondération en ECTS de chaque activité d'apprentissage. L'étudiant reçoit la description générale du stage dans laquelle un point décrit de manière détaillée l'évaluation du stage et du TFE.

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et aux règlements spécifiques des cours, laboratoires, stages et TFE.

5. Cohérence pédagogique

Le travail de fin d'études est l'aboutissement du stage. Il s'agit d'un document écrit décrivant, synthétisant et présentant les résultats des différentes activités et/ou recherches réalisées durant le stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Agronomique

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage			
Code	19_AGAA3B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	275 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Jonathan SCAUFLAIRE** (jonathan.scauflaire@helha.be)		
Coefficient de pondération		150	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le stage se déroule sur une période de 14 semaines durant le dernier quadrimestre de la formation de l'étudiant. Il lui permet de mettre en œuvre la formation théorique et pratique acquise au cours de ses études dans un domaine qui l'intéresse. Il lui permet aussi de s'intégrer et de s'adapter à la réalité professionnelle dans ses aspects techniques et humains. Il débouche sur la rédaction d'un travail de fin d'études.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant

- s'intègre et s'adapte à la réalité professionnelle dans ses aspects techniques et humains;
- met en application la formation théorique et pratique qu'il a acquise au cours de ses études;
- acquiert de nouvelles connaissances;
- s'initie à de nouvelles techniques;
- prend en charge une partie de sa formation par la recherche de connaissances et la maitrise d'un domaine particulier.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage se réalise dans des secteurs d'activités en rapport avec la formation du bachelier : agronomie (productions végétales, productions animales,...), agro-industries en amont (production d'engrais, société travaillant dans le domaine des pesticides, productions d'aliments pour le bétail, ...) et en aval de l'agriculture (laiterie, fromagerie, brasserie, production de plats préparés, ...), biotechnologies (culture in vitro, biologie moléculaire, génie génétique, ...), environnement (épuration des eaux, gestion de réserves naturelles, ...) et entreprises de services. Le lieu de stage est choisi de commun accord avec l'étudiant.

Démarches d'apprentissage

Un contrat reprenant les obligations de chaque partie (lieu de stage, Haute Ecole et étudiant) est signé avant le début du stage. Les trois parties s'engagent mutuellement à mettre tout en œuvre, en rapport avec leur position et leurs responsabilités, afin d'atteindre au mieux les objectifs qui ont été définis de commun accord.

- Le maître de stage (membre du personnel de l'entreprise) planifie ou participe à la planification des activités pratiques du stage. Il fournit les informations, conseils et directives nécessaires au bon déroulement du stage.
- Le promoteur (professeur de la HELHa) porte un regard extérieur sur la réalisation du stage. Il peut participer à la planification du stage et intervenir si cela s'avère nécessaire.
- L'étudiant est largement responsable de l'ensemble de son stage : recherche d'informations, définition et planification des activités à réaliser, application des conseils et directives, adaptation aux habitudes et

règlement de l'entreprise, réalisation de 2 rapports d'activités intermédiaires de l'état d'avancement de son travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un planning (dans la description générale du stage) aide l'étudiant dans l'organisation de son travail. Il remet 2 rapports d'activité permettant de faire le point sur l'état d'avancement de son travail. Une appréciation intermédiaire par le maitre de stage, à mi-stage, permet de mettre en évidence d'éventuels problèmes, de chercher à les résoudre en collaboration avec le maitre de stage et l'étudiant et de permettre, en cas de difficulté majeure, une éventuelle réorientation.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Description générale du stage et divers documents disponibles sur la plateforme connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du stage est réalisée par le maître de stage sur base d'une grille présentant les compétences à apprécier. Une aide à la notation, avec une information sur les appréciations, est fournie au maître de stage. L'appréciation est transformée en note.

Des sanctions de retard peuvent être appliquées si les rapports d'activité (états d'avancement), TFE et poster ne sont pas déposés dans les délais sur la plateforme connectED (-1 % par jour de retard).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Des pénalités peuvent être appliquées si les rapports d'activité (états d'avancement), TFE et poster ne sont pas rentrés dans les délais (- 1 % par jour de retard avec un maximum de 5 %.par production).

La note de stage est reportée au Q3 si le TFE n'est pas présenté au Q2.

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et à la description générale du stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Agronomique

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	19_AGAA3B08B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	13 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Jonathan SCAUFLAIRE** (jonathan.scauflaire@helha.be)		
Coefficient de pondération		130	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le travail de fin d'études est l'aboutissement du stage. Il s'agit d'un document écrit décrivant, synthétisant et présentant les résultats des différentes activités et/ou recherches réalisées durant le stage.
Les règles et consignes relatives à la rédaction du TFE sont présentées lors de l'activité d'apprentissage "Techniques de communication" et sont reprises dans le vade-mecum disponible sur la plateforme ConectED.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant

- développe ses aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à la responsabilité, à l'autonomie et à la communication;
- rédige un document présentant le travail et les résultats obtenus durant le stage (dans lequel il synthétise les informations récoltées lors de la recherche bibiliographique, présente une approche théorique du domaine abordé durant le stage, présente les résultats, les analyse et les discute);
- présente oralement une synthèse de ce travail à un jury;
- répond aux questions du jury et se défend lors d'une discussion suivant la présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le TFE est un document écrit, rédigé par l'étudiant avec l'aide du maitre de stage et du promoteur, décrivant et synthétisant les différentes activités réalisées durant le stage. Il est présenté oralement et défendu devant un jury.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont aidés dans leur travail

- par le maitre de stage qui peut les orienter dans la recherche bibliographique, l'établissement du plan du TFE et sa
rédaction;
- par le promoteur qui est responsable du suivi de la rédaction et de la préparation de la présentation orale du travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le vade-mecum constitue une aide précieuse dans l'élaboration du TFE.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Description générale du stage et vade-mecum sont disponible sur la plateforme connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La partie écrite représente 60 % de la note attribuée à l'activité d'apprentissage. Elle est évaluée par 3 lecteurs : le maitre de stage, le promoteur et un lecteur (professeur ou extérieur) sur base d'une grille d'évaluation. La moyenne de ces notes représente 70 % de la cote du travail écrit. Les 30 % restants sont appréciés par le maitre de stage et le promoteur pour tenir compte de l'importance de leur intervention dans l'élaboration du TFE.

La présentation orale du TFE est réalisée devant un jury composé, dans la mesure des disponibilités de chacun et les clauses de confidentialité émises par le lieu de stage, du promoteur, de maîtres de stage et d'autres professeurs de la Haute Ecole. Elle comprend un exposé des principaux axes du travail réalisé (environ 20 minutes) et une défense (environ 20 minutes) et représente les 40 % restants répartis pour part égale entre la présentation et la défense.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 130

Dispositions complémentaires

Des pénalités peuvent être appliquées

- si le titre du TFE est rentré hors délai (- 1 % par jour de retard, max 5 %);
- si le document écrit est déposé en retard (- 5 % si hors délais).

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et à la description générale du stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).